



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

A la suite d'une convocation du mardi 10 décembre 2024, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 16 décembre 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **30**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Alexandre CASSARO, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Can DURKUT, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Marc FRIEDRICH, Roselyne DA SOLLER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES, Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA, Bernard COLBUS est représenté par Christiane MULLER, Ginette MAGRAS est représentée par André ISLER.

✓ Excusés ayant donné procuration : **6**

Messieurs Dominique LIMBACH a donné procuration à Roland ROTH, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Emmanuel THIRY a donné procuration à Luc BALLASSE, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Excusés : **15**

Madame, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Luc LUTZ, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Gabriel WALKOWIAK, Roland GLODEN, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Cathia HEIM.

✓ Absents : **4**

Madame, messieurs, Chantal PLATTE, Guy BORN, Emmanuel SCHULLER, David SUCK.

07. MARCHES PUBLICS

OBJET : AVENANT N°1 AU TRANSPORT ROUTIER DES PRODUITS ISSUS DE LA COLLECTE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET DE PRODUITS LIQUIDES DESTINES A LA METHANISATION

Afin d'assurer le transport des déchets des intercommunalités membres du Sydeme vers les exutoires de traitement, un marché a été conclu le 21 juillet 2020 pour la prestation de transport avec mise à disposition avec chauffeur des tracteurs routiers avec semi-remorques à fond mouvant alternatif.

Considérant la révision du prix prévue dans le marché, décrite au chapitre 4.2 du CCAP,

La commission d'appel d'offres a approuvé la signature d'un avenant pour la révision du prix pour le lot unique n°1 :

Le coefficient de révision applicable sur la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 est égal à 1.03, le surcoût induit par cette révision représente un montant de 49 203,97 € H.T.

De plus, le coefficient de révision applicable sur la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 est égal à 1.09, le surcoût induit par cette révision représente un montant de 191 076,98 € H.T.

Suite à négociation entre les services du Sydeme et le prestataire Kimmel Services, il a été convenu que :

- Le surcoût total et cumulé sera bloqué à 220 000,00 € H.T. ;
- Les tarifs du BPU connus à la date de signature du marché seront appliqués sur la période courant du 01/07/2023 jusqu'à la fin du marché.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 220 000,00 €
- Montant TTC : 264 000,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant n°1 : 6,68 % (par rapport au montant initial)

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 3 510 000,00 €
- Montant TTC : 4 212 000,00 €

En application des dispositions du Code de la commande publique, la Commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 18 novembre 2024 à 16h afin de se prononcer sur l'avenant. Lors de cette séance, la CAO a décidé de procéder à la signature du procès-verbal.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité syndical

Délibère par :

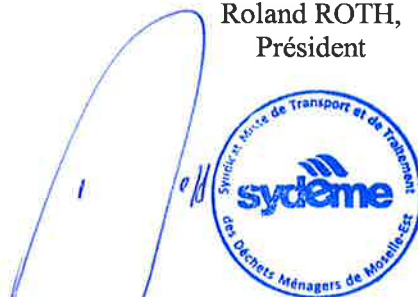
36 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait à MORSBACH, le 16 décembre 2024

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le **23 DEC, 2024**

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jean-Philippe SIEBERT, is located to the right of the certification text.